Règlement Intérieur

Article 1: Présentation

Le club d'échecs d'Orsay organise le 2ème open d'Orsay les 2 et 9 juin 2024 à la maison Tati, Allée de la bouvêche, 91400 Orsay.

Le tournoi est ouvert à tous les licenciés A de la FFE ou à une fédération reconnue par la FIDE pour la saison 2023-2024.

Article 2 : Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur adoptées par le 93ème Congrès de la FIDE.

Article 3: Appariements

Les appariements se font au système suisse (à moins d'un nombre insuffisant de joueurs) assistés par le logiciel PAPI dans sa version la plus récente.

L'appariement de la ronde 4 sera publié le vendredi 7 juin à 20h.

Article 4: Cadence

La cadence utilisée est : 1h +30s/coup.

Article 5 : Délai de forfaits

Le délai de forfait est fixé à 30 minutes.

Article 6: Horaires

Pointage	2/06/2023 9h
1ère ronde	2/06/2023 9h30
2ème ronde	2/06/2023 13h30
3ème ronde	2/06/2023 16h30
4ème ronde	9/06/2023 9h30

5ème ronde	9/06/2023 13h30
6ème ronde	9/06/2023 16h30

Article 7 : Départages

Les départages utilisés seront, dans l'ordre, le Buchholz tronqué, le Buchholz et la performance

Article 8: Inscriptions

Le montant de l'inscription est fixé à 5€.

Seuls les 50 premiers inscrits seront autorisés à participer au tournoi.

L'inscription se fait en ligne à l'adresse suivante https://www.helloasso.com/associations/club-d-echecs-d-orsay/evenements/2eme-open-d-orsay-2400-elo:



Article 9: Prix

Aucun prix en numéraire

Article 10 : Conduite des joueurs

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte sauf autorisation explicite de l'arbitre. Tout joueur dont l'arbitre constate que le portable sonne, vibre ou dont l'appareil électronique est allumé sera sanctionné de la perte de la partie. Il en est de même d'un joueur se déplaçant avec son portable et cela s'il a déjà joué un coup.

Il est strictement interdit de fumer, de vapoter ou d'amener des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

Article 11 : Arbitrage

L'arbitre du tournoi est Adrien Revel (AFO1).

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement.